

ML 10/04/18

Améliorer son habitat : le coup de pouce de l'Huisne sarthoise

C'est un véritable coup de pouce que propose la communauté de communes de l'Huisne sarthoise dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Catherine GILOT
catherine.gilot@mairie-libre.com

On était perdues, on ne savait pas à qui s'adresser », confie Yvette (1), une habitante du Luart. Sa maison de bourg, construite avant 1820, était devenue l'hôtel des courants d'air. Pas d'isolation, difficile à chauffer. De plus, sa chaudière était en train de lâcher.

Répondre à certains critères

A 68 ans, sa maigre retraite de veuve ne lui permettait pas d'envisager de gros travaux, devenus pourtant nécessaires. « Ma fille a trouvé la plaquette de la communauté de communes parlant de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Elle m'a dit : on va aller à la permanence et on verra ce que ça donne », ajoute la Luartaise.

C'était à la fin juillet. Immédiatement, Noël Thibaud, chargé de l'opération, monte le dossier, sollicite les aides.

8 000 € TTC pris en charge par les partenaires

Pour pouvoir bénéficier d'aides substantielles, il faut en effet répondre à certains critères. « Il faut notamment atteindre, une fois les travaux réalisés, 25 % d'économie d'énergie. Yvette rentrait parfaitement dans les plafonds fixés par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) », rappelle Noël Thibaud. Les travaux, achat et pose d'une chaudière avec production d'eau chaude, mise en place de robinets thermostatiques et isolation des combles perdus, permettent à Yvette de réaliser une économie d'énergie de plus de 37,35 % pour un coût global d'environ 8 000 € TTC. Et tout sera pris en charge par les différents partenaires : l'Anah, le Département, la communauté de communes, mais aussi la Caisse de retraite.



Le Luart, jeudi. Lucien Breton, vice-président de la communauté de communes, en charge du logement et Noël Thibaud, chargé de l'opération Inhari, dans un grenier, entièrement isolé, dans le cadre l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Le hic : avancer l'argent

« Le seul hic, c'est qu'il faut avancer l'argent pour payer les artisans. Heureusement, mes filles s'en sont chargées. Elles ont payé. Elles ont même fait poser un plancher », sourit Yvette. « Les travaux ont eu lieu en février, au moment où il faisait froid. Tout de suite, j'ai senti le changement. Il fait bien meilleur ».

Vitesse de croisière

Noël Thibaud remarque : « Nous avons finalisé une trentaine de dossiers en 2017. Nous étions loin des objectifs. Mais le bouche-à-oreille

commencé à faire son effet et depuis le début de l'année, on a déjà une trentaine de dossiers. Là, on est en train d'atteindre notre vitesse de croisière ». L'opération devait se terminer fin 2019, mais elle pourrait se prolonger si les résultats sont bons. « Surtout, il faut que les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans, qui souhaitent le réhabiliter, n'hésitent pas à se renseigner lors des permanences. Ça ne coûte rien », conclut Noël Thibaud. Pratique. Pour mener à bien son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) sur le territoire communautaire (34 com-

munes), la communauté de communes a missionné Inhari. Deux jours par semaine, les lundis de 10 heures à 12 heures et le mercredi de 14 heures à 16 heures, Noël Thibaud tient des permanences dans les locaux de la communauté de communes, rue Jean-Courtois, à La Ferté-Bernard.

Contact : 08 00 71 04 91, opa-hhaisnesarthoise@inhari.fr

(1) Yvette, prénom d'emprunt.